

# INFORMATIONS

# POLICE



## Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police



L'Union fait la force



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE

ORGANE OFFICIEL DE L'A.N.R.P. - 1<sup>er</sup> Trimestre 2024 - Mars - N°214

# revue Informations Police

Revue « Informations Police »

Directeur de la publication : Marc STRAVOPODIS

Pour la Communication : Pascal BENITEZ

Responsable de rédaction : Gaëlle PASSERIEUX

Conception-Impression :

GECOP - 21, Bd Winston Churchill

Résidence Le Bretagne - BP 50319

44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2024

N° ISSN : 1776-0690

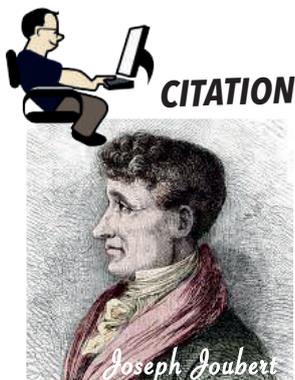
53<sup>e</sup> année trimestrielle

Le tirage de notre revue « Informations Police »

a été de : 4 200 exemplaires

## SOMMAIRE

Le mot du Président	page 3
L'ANRP fait les honneurs de la presse numérique	page 4 à 7
Partenariat Amicale de la Police Nationale	page 6
Epicerie FEMAPE un soutien engagé envers les policiers	page 8
Les vétérans des CRS	page 8
Activité de la Section Paris / IDF	page 9
Des KMS pour apaiser leurs maux	page 10
Rencontre avec Mme Pascale DUBOIS Directrice Centrale des CRS	page 11
Les compagnies CRS aujourd'hui	page 12 et 13
Partenariat entre l'A.P.P. et l'A.N.R.P.	page 14
Les pensions de retraite le compte n'y est pas	page 15
Communiqué de presse	page 16 et 17
Partenariat entre la M.M.J et l'A.N.R.P.	page 18
Idee de lecture	page 19 et 20
Cellule Ecoute	page 21
Appel à témoignages / Archives locales	page 22
Hommage à Jack Thioulon	page 22
Nos camarades nous ont quitté	page 22
L'A.N.R.P. lance une campagne d'adhésions	page 23
Bulletin d'adhésion	page 24



LE BUT DE  
L'ARGUMENTATION OU  
DE LA DISCUSSION,  
NE DEVRAIT PAS ÊTRE  
LA VICTOIRE, MAIS LE  
PROGRÈS.

### BUREAU NATIONAL

STRAVOPODIS Marc - Président national

DAHLEM Roland - Vice-président national

NOIRIEL Christian - Trésorier national

BENITEZ Pascal - Chargé de communication

DECHASSAT Daniel - Membre du Bureau national

GASSET Jacques - Membre du Bureau national

MONTOYA Francis - Membre du Bureau national

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENITEZ Pascal (95)

BERGA Michel (82)

BRUNO Michel (75)

DAHLEM Roland (67)

DECHASSAT Daniel (21)

FIGUEREDO Jean (83)

GASSET Jacques (67)

GROUBER Michel (67)

HALLARD Michel (75)

HURTEAUX Alexandre (33)

IMHOFF Bernard (67)

LEHMANN Daniel (67)

LUTZ Albert (67)

MANTE Jean-Claude (88)

MONTOYA Francis (67)

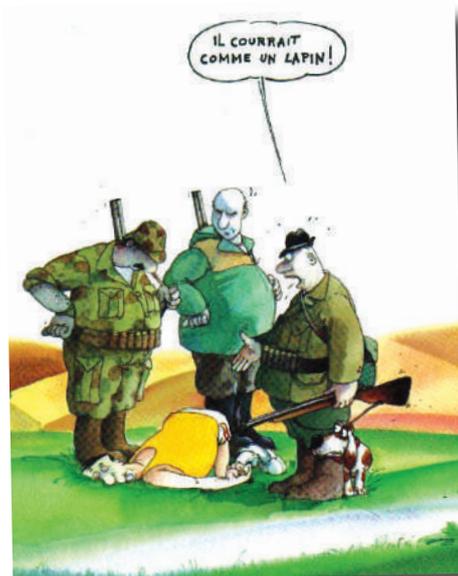
NAHON Roger (06)

NOIRIEL Christian (67)

PEDROTTI Maurice (75)

STRAVOPODIS Marc (92)

VARLET Jean-Marc (88)



### COMMISSION CONTROLE FINANCIER

DUBOIS Jean (67)

SIMON Marie-Dominique (67)

### COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES

BALAUD Joël

HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire

### MEMBRES HONORAIRES A TITRE POSTUME

BAZART Jean-Luc, *Commandant*

MARILLER Camille

## RETROUVEZ-NOUS AUSSI VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

 Facebook

 LinkedIn

Notre blog :

<http://anrp75.canalblog.com/>

Notre site Internet :

<https://www.anrp.fr>



## LE MOT

# DU PRÉSIDENT



Dans les deux derniers numéros de notre revue trimestrielle « Informations Police » je vous ai présenté les objectifs de développement et d'ouverture de l'ANRP.

Peut-être aurez-vous pu constater que notre association « collait » de plus en plus à l'actualité, n'hésitant pas à affirmer clairement son soutien aux policiers français ou étrangers, nationaux et municipaux, en fonction ou retraités.

Je vous ai aussi indiqué que nous allons poursuivre l'organisation d'événements permettant à l'ensemble de nos membres, actifs, retraités et amis de la Police, de se retrouver, que nous allons rencontrer des responsables de différents services et directions de la Police soucieux de s'ouvrir davantage sur la société civile et de développer des liens intergénérationnels avec des anciens. Dans la continuité de 2023, le premier trimestre de cette année 2024 s'est avéré particulièrement actif pour l'ANRP, vous allez pouvoir découvrir notre actualité riche dans les colonnes de ce numéro 213.

Nos dernières réflexions nous ont amenés à tracer une ligne directrice pour notre stratégie pouvant se résumer ainsi : **Agir ensemble dans la citoyenneté.**

Nous avons alors défini deux grandes catégories d'activités structurantes pour notre association que nous avons choisi de dénommer ainsi :

### L'Amicale et l'Associatif.

Les activités relevant du domaine de l'**Amicale** proposent à nos adhérents de participer à des moments de partage et de convivialité et également de bénéficier d'accès privilégiés à des services.

*Au premier trimestre 2024 il s'est agi de :*

- Partenariats noués avec nos amis de l'Amicale de la Police nationale, l'association FEMAPE-I et son épicerie solidaire, l'Amicale Police et Patrimoine
- Soutien à l'initiative « Des kms pour apaiser leurs maux »
- Partenariat signé avec la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la Sécurité (MMJ) ouvrant ses portes avantageusement à tous les adhérents de l'ANRP
- Visite du musée de la Préfecture de Police suivie d'un déjeuner
- Rencontre avec la Directrice centrale des CRS affirmant la volonté commune ANRP/CRS d'élaborer un programme de rencontres et d'événements

Le domaine de l'**Associatif**, quant à lui, propose des informations particulièrement intéressantes pour nos membres, prend position sur des sujets d'actualité nous concernant, toujours dans une stricte neutralité politique ou religieuse, émet des avis constructifs et soumet des idées en tant qu'acteur citoyen.

Les communiqués de presse diffusés ces dernières semaines illustrent en partie les actions de l'ANRP dans le domaine de l'Associatif. D'autres actions citoyennes destinées à peser dans le débat public sont en cours de préparation et vous seront présentées dans nos prochaines revues.

Vous découvrirez page 21 une initiative particulière qui couvre les deux domaines : il s'agit de la création d'une cellule d'écoute au sein de l'ANRP. Nous reviendrons prochainement sur son lancement.

Bien évidemment, je continuerai à veiller à ce que toutes les actions menées soient conformes à nos statuts qui précisent que le but de l'ANRP est de regrouper ses membres retraités, actifs et amis et de défendre leurs intérêts moraux et matériels.

Je conclurai cet éditorial par un message adressé à notre ami Gérard Fréminet, adhérent de notre association depuis 2012, premier mandat d'administrateur en 2016 et membre du Bureau national depuis 2019.

Gérard a souhaité se mettre en retrait du Bureau national et du Conseil d'Administration.

Je tiens à saluer l'immense travail effectué par Gérard qui n'a jamais compté son temps et son énergie au service de l'ANRP.

Au nom du Bureau national, je le remercie pour son dévouement et son implication remarquables et espère que nous pourrons toujours compter sur sa participation active à nos prochaines Assemblées générales ainsi qu'à nos activités futures.

Bonne lecture !

Marc STRAVOPODIS  
Président national.



## L'ANRP FAIT LES HONNEURS DE LA PRESSE NUMERIQUE

Miss Konfidentielle est experte police-justice et éditrice/journaliste du media fédérateur <https://misskonfidentielle.com> né en 2017 à Strasbourg de la volonté de mettre en lumière des sujets de société tels que la sécurité, la défense, la justice, l'égalité femmes-hommes, l'éducation, la famille, le numérique, la culture, le patrimoine, la santé, la psychologie, l'environnement, le tourisme..

Proche des ministères et dans une démarche citoyenne, Miss K valorise avec pédagogie les valeurs républicaines et des personnels de l'Etat. Comment ? En publiant des articles, des tribunes, et des interviews, en révélant bien souvent, vous le découvrirez au fil de vos lectures, des confidences professionnelles et personnelles.

Miss K, journaliste intègre, connaît très bien nos institutions et en particulier la police. L'ANRP est honorée d'avoir suscité l'intérêt de Miss K, du fait de son historique et de son actualité. Sa présence à nos travaux et son marrainage pour la signature de la convention avec l'A.P.N., témoignent, si besoin était, que c'est une excellente professionnelle, intéressée à la vie de la Cité.

Dans son édition numérique du 6 février 2024 Miss K a mis en exergue l'ANRP en retraçant son histoire, ses ambitions et son actualité.



 Pour ceux qui ne sont pas « connectés », voici ci-dessous, l'intégralité de son article diffusé sur les réseaux sociaux.

*Le 30 janvier 2024, je suis dans les bureaux de l'ANRP, Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police qui va sur ses 70 ans d'existence.*

L'ANRP n'est pas une association de retraités comme les autres puisqu'elle s'est résolument tournée vers l'avenir lors de sa dernière assemblée générale en confiant, à l'unanimité, sa présidence, à un membre de la société civile, **M. Marc STRAVOPODIS**.

L'ANRP a l'ambition de fédérer les retraités de la Police nationale mais aussi des Polices municipales, leurs personnels actifs et les amis de la Police. Elle compte parmi ses membres des anciens flics de terrain qui ont travaillé, quelquefois loin des projecteurs, sur de grosses affaires comme :

- **le gang des Lyonnais**, notamment pour un casse à Strasbourg en 1971,
- **le casse de Nice** ou le célèbre "casse du siècle" en 1976,
- **la bande à Baader** et l'assassinat de **Hanns Martin Schleyer**, patron des patrons allemand retrouvé mort dans le coffre d'une voiture à Mulhouse - en collaboration avec les collègues allemands en 1977,
- l'enlèvement de la fille de la chanteuse sud-coréenne **Kimera** - en collaboration avec la police espagnole en 1987.

**Pascal BENITEZ**, Commandant EF honoraire de la Police nationale et Administrateur de l'ANRP m'a proposé de participer à la réunion et de suivre l'ordre du jour avec un souhait, que je sois « marraine d'honneur » pour la signature de la convention de partenariat de l'ANRP et de l'Amicale de la Police Nationale (APN).

**Un honneur.**



Bonjour Pascal,  
Si je vous demande  
une présentation  
synthétique de l'ANRP,  
que répondez-vous ?

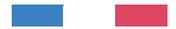


*Notre association, qui va sur ses 70 printemps a toujours été dans son temps. Initialement Syndicat National des Retraités des Polices de France et d'Outre-Mer, elle regroupait les fonctionnaires de Police retraités aux fins de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Ce syndicat offrait, à l'époque, à ses adhérents des prestations qui n'étaient pas encore développées dans la société civile, comme l'accès à son centre de vacances Georges Brunelin, dans les Hautes-Pyrénées avec une capacité d'accueil de 72 chambres.*

 Drapeau en 1956 du Syndicat National des Retraités de la Police © A.N.R.P.

*Au fil des années ce syndicat a évolué et s'est transformé, dans les années 2020, en une association ouverte aux actifs des polices nationale et municipale, à leurs veuves et veufs et à leurs amis.*

Crédit photo : A.N.R.P./www.anrp.fr



L'ANRP est intergénérationnelle. Elle a la particularité de représenter tous les corps, du gardien de la Paix au commissaire, et toutes les directions des forces de sécurité. Elle compte comme adhérents des anciens « flics » de terrain, anonymes mais aussi des grands noms que nous taïrons, qui ont travaillé sur de « belles affaires » comme le casse de Nice, par exemple. L'ANRP est aussi intersociale de par l'adhésion de centaines d'amis de la police qui veulent, par cet engagement, soutenir les forces de sécurité.

Logo ANRP - Association nationale des retraités, des Actifs et des Amis de la Police 



Résolument ancrée dans son temps l'ANRP suit avec une particulière attention les faits de société qui impactent les citoyens en général et les retraités en particulier mais aussi les forces de l'ordre. A chaque fois que nécessaire, notre association réagit aux atteintes faites à nos collègues, à l'Institution Police et à notre démocratie et agit pour les soutenir.

L'ANRP multiplie les partenariats pour offrir plus de prestations à ses adhérents. A titre d'exemple, son président signera prochainement une convention de partenariat avec la Mutuelle des Métiers de Justice et de la Sécurité, **MMJ**, qui offrira à tous ses adhérents un choix mutualiste plus étendu.

Afin de permettre à nos membres retraités, actifs de la Police et amis de se rencontrer, d'échanger, de passer des moments agréables et divertissants, nous organisons des visites de musées, de lieux insolites, de découverte de certaines unités des forces de l'ordre, toujours suivis de sympathiques et délicieux déjeuners ou diners.

L'ANRP fidèle à sa devise « **SOLIDARITÉ et BIEN-ÊTRE** » peut aussi apporter son soutien financier à ses membres car notre association ne vit que par et pour ses membres.

Il faut souligner que la reconnaissance d'intérêt général de l'ANRP est en voie de finalisation. Notre action est indépendante de tous les partis politiques, des groupements philosophiques, religieux ou syndicaux, et du gouvernement.

Voici l'ordre du jour qui n'est pas, exprimé de cette façon très glamour, mais qui a été, une fois discuté entre les administrateurs, des plus intéressants :

- Vente et entretien du Centre Georges Brunelin à Saint-Laurent de Neste (65) ;
- Locaux parisiens ;
- Point sur la situation financière ;
- Développement de l'ANRP ;
- Communication : point sur les actions réalisées et à venir ;
- Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 ;
- Partenariats : Mutuelle des Métiers de la Justice (MMJ), Amicale Police et Patrimoine (APP) ;
- Signature de la convention de partenariat avec l'Amicale de la Police Nationale (APN).

Nous vous avons invité, chère Miss Konfidentielle, à vous joindre à cette réunion de notre bureau national car nous souhaitons avoir une « marraine d'honneur », pour la signature de la convention de partenariat avec l'Amicale de la Police Nationale. Je vous remercie chaleureusement d'avoir répondu présente à notre invitation, ce qui marque, si besoin était, votre attachement à faire connaître ce qui participe à la vie des Institutions en général et à la Police en particulier.

Nous avons un ordre du jour particulièrement chargé qui a permis de faire le point et de décider de mesures pour notre parc immobilier qui compte entre autres deux appartements dans un immeuble du XVème arrondissement de Paris que nous offrons, depuis cette année, à la location aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police de Paris à des prix inférieurs au marché.

Le point financier nous a conforté sur l'excellente santé pécuniaire actuelle de l'ANRP et qui nous incite à poursuivre une gestion, en bon père de famille, sans toutefois nous « endormir sur nos lauriers ».

Le développement de l'ANRP est crucial pour son devenir. Nous poursuivrons une réflexion, qui sera présentée à notre prochaine assemblée générale de juin, pour définir et mettre en œuvre une stratégie de communication qui donnera plus de visibilité à notre association et qui répondra encore plus aux attentes de nos membres. Le renforcement et l'optimisation de nos outils de communication (revue, blog, site internet, LinkedIn, Facebook) entrera dans cette nouvelle stratégie de communication.

Mais le plus important de cette journée a été l'institutionnalisation des liens avec l'Amicale de la Police Nationale qui s'est concrétisée par la signature d'une convention de partenariat entre nos deux entités qui partagent les mêmes belles valeurs de solidarité et d'entraide.



*Nous sortons de la réunion du bureau de l'ANRP à Paris le 30 janvier 2024, quel était l'ordre du jour ?*



*Pour les lecteurs, que souhaitez-vous partager de la journée ?*





**Cet après-midi,  
l'ANRP signait un  
accord avec l'Amicale  
de la Police Nationale.  
Quel était l'objet et  
pourquoi ?**



*Nous connaissons tous le proverbe « l'union fait la force ». Les policiers actifs et honoraires, qui militent bénévolement dans des associations ou des amicales et qui partagent les mêmes valeurs d'altruisme et humanistes sont destinés à se rencontrer. C'est donc à l'initiative de l'APN que nous avons décidé de nous unir pour être plus forts.*

*La convention prévoit que les deux associations conviennent de :*

- S'informer mutuellement des situations qui méritent l'attention des deux partenaires et d'échanger toute information utile à l'entraide commune ou respective.
- Organiser des événements et des moments conviviaux au bénéfice de leurs membres.
- S'appuyer respectivement sur leurs réseaux pour offrir le meilleur accompagnement à leurs adhérents.
- Faire connaître leur partenariat et valoriser leur collaboration sur leurs supports de communication : site internet / réseaux sociaux / blog / revue / newsletters.

*Lors de cette signature nos amis de l'APN étaient accompagnés par des membres actifs de la **FEMAPE-I**, dont son président. La fédération médico-psychosociale-initiative se fixe pour mission de mettre en œuvre diverses actions sociales sur le territoire de Paris et sa proche couronne pour apporter une aide aux personnes dans le besoin.*

Pascal Benitez (ANRP),  
Christian Noiriél (ANRP),  
Marc Stravopodis (ANRP),  
Marc Silvera (APN),  
Georges Chalitta (APN),  
Roman Savary (APN) © ANRP



Crédit photo : A.N.R.P. / www.anrp.fr

*Nous avons l'ambition de multiplier les partenariats avec des associations qui poursuivent des objectifs complémentaires aux nôtres comme l'Amicale Police et Patrimoine qui a pour but de préserver le patrimoine de la Police nationale et de restaurer son matériel roulant historique. Nous signerons prochainement une convention avec l'APP.*

*Nous nous sommes également rapprochés du Réseau Internet des Vétérans CRS, créé au tout début de 2023 destiné uniquement, aux cadres retraités des CRS.*

*Nous souhaitons aussi renforcer nos liens avec les directions actives de la Police et dans ce cadre nous serons reçus par la Directrice centrale des CRS le 20 février 2024.*

*Nous avons également été reçus par le Commandant de la réserve opérationnelle de la Police nationale, qui compte dans ses rangs de nombreux retraités.*

*Par ailleurs, les policiers, soumis à l'obligation de réserve, n'ont pas la parole dans les médias. Le droit le leur interdit. Ce sont les syndicalistes policiers qui s'expriment sur des sujets d'actualité. Cependant la parole des retraités de la Police est libre et à ce titre nous pensons que nous pouvons, nous devons, nous exprimer à chaque fois que nous le pensons nécessaire pour soutenir nos collègues et appuyer leurs revendications.*

*L'ANRP qui fédère des milliers de citoyens adhérents à ses valeurs pourrait être un facilitateur pour renforcer les relations entre la police, les policiers et d'autres administrations ou d'autres fonctionnaires comme, par exemple, les magistrats à l'occasion, pourquoi pas d'une table ronde, qui pourrait réunir d'autres acteurs intéressés à une thématique définie de concert entre les possibles participants. Un des rôles d'une association comme la nôtre c'est de donner le point de vue de ses membres sur un ou des sujets de société, participer à la vie de la Cité, dans un souci de concorde et non de discorde.*



**Souhaitez-vous  
transmettre des  
messages aux  
lecteurs ?**



## FOCUS AMICALE DE LA POLICE NATIONALE

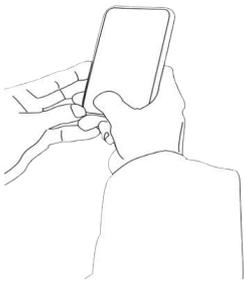
L'Amicale de la Police Nationale créée en 2012 est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue par le ministère de l'Intérieur, présente sur l'ensemble du territoire national et d'Outre-Mer.

Elle a pour vocation l'entraide, la solidarité et l'accompagnement social sous toutes ses formes au profit des agents du ministère de l'Intérieur, actifs, administratifs, techniques et scientifiques, contractuels, retraités ainsi que leur famille.

Son Comité d'Entraide et d'Action Sociale œuvre et intervient dans la cohésion, l'accompagnement, l'entraide, l'assistance et le secours.

### Quelques actions de l'Amicale de la Police Nationale :

- La Cagnotte des gilets jaunes créée en 2019 avec ventilation du million d'euros à tous les agents blessés policiers, pompiers et gendarmes ;
- Le Devoir de mémoire ;
- La Présence et l'accompagnement des familles à la suite de nos 3 collègues décédés en service à Roubaix ;
- L'Assistance d'une collègue en fauteuil roulant en situation de handicap et en souffrance à son domicile ;
- Le Soutien et la remise d'un chèque en faveur de l'association Torstandco créée par un collègue papa d'un enfant polyhandicapé de forme rare ;
- L'Accompagnement de projets (tournois, pots de départ) ;
- L'Aide au logement ;
- L'Écoute juridique (avocats, notaires) et médicale ;
- L'Aide alimentaire ;
- Favoriser les événements de cohésion qui luttent contre les Risques Psycho Sociaux (RPS) et le suicide ;
- Lanceur d'alerte.



### Conclusion de Miss K :

Un remerciement appuyé de m'avoir proposé de participer à la réunion et de suivre l'ordre du jour avec un souhait, que je sois « marraine d'honneur » pour la signature de la convention de partenariat de l'ANRP avec l'Amicale de la Police Nationale.

Un remerciement pour l'excellente qualité d'écoute et les échanges forts constructifs qui m'ont conduit à vous proposer un accompagnement dans le cadre de rencontres, de tables rondes avec des magistrats, par exemples.



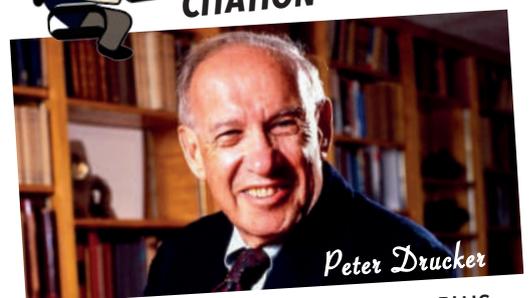
**Nous connaissons tous le proverbe « l'union fait la force ».  
Les policiers actifs et honoraires,  
qui militent bénévolement dans des associations ou des amicales  
et qui partagent les mêmes valeurs d'altruisme et humanistes sont  
destinés à se rencontrer.**

C'est dans cette démarche que l'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police (ANRP) et l'Amicale de la Police Nationale (APN) ont décidé de s'unir pour œuvrer plus efficacement au bénéfice de leurs membres, en signant une convention de partenariat le 30 janvier dernier.

Pour plus d'information sur l'Amicale de la Police Nationale : [www.amicalepn.fr](http://www.amicalepn.fr)



### CITATION



*Peter Drucker*

LA CHOSE LA PLUS  
IMPORTANTE EN  
COMMUNICATION, C'EST  
D'ENTENDRE CE QUI  
N'EST PAS DIT.



Le président de l'association FEMAPE-I, Philippe Lucas-Vidal nous informe que l'épicerie FEMAPE, sise 12 rue Gassendi dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a mis en place des avantages exclusifs en faveur

des fonctionnaires de police qu'ils soient en activité ou à la retraite. Cette épicerie propose à la vente des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.

Les membres des forces de l'ordre, bénéficient d'un accès privilégié à l'épicerie avec une réduction exceptionnelle de 50 % sur une variété de produits. De plus, pour les services à la personne de FEMAPE-I, une remise spéciale de 20 % leur est offerte. Ces avantages sont rendus possibles grâce à une convention spéciale signée avec l'Amicale de la Police Nationale (APN) et par extension à l'A.N.R.P. du fait de la convention de partenariat signée entre les deux entités. L'épicerie FEMAPE est ouverte du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30, avec une fermeture un quart d'heure avant

l'heure officielle de fermeture. Le samedi, l'épicerie ouvre de 8h00 à 12h30. Prochainement un coin restauration et un point de vente de viennoiseries s'ouvriront à la même adresse.

*L'anonymat des bénéficiaires est totalement préservé. Lors de l'inscription, un numéro de client spécifique à la caisse leur est attribué, respectant ainsi le secret de l'identité. Les documents nécessaires à l'inscription ne seront en aucun cas photocopiés ni conservés sur un système informatique. La vie privée des bénéficiaires est respectée à chaque étape.*

Pour les membres de l'A.N.R.P. qui souhaitent continuer à contribuer et à s'engager, FEMAPE offre la possibilité de participer à des missions de bénévolat. Si vous souhaitez devenir bénévole contactez la FEMAPE par mail : [epicerie.femape@femape-i.org](mailto:epicerie.femape@femape-i.org) ou rendez-vous à l'épicerie solidaire pour entrer en contact direct avec M. Philippe Lucas-Vidal.

**FEMAPE tient à faire savoir qu'elle s'engage à soutenir et à honorer les héros du quotidien que sont les policiers actifs et retraités.**



## LES VÉTÉRANS DES CRS

L'A.N.R.P. souhaite mettre en lumière le Réseau Internet des Vétérans CRS, créé au tout début de 2023, par le Cdt EF Honoraire Jean Pierre Baux. Ce réseau est destiné uniquement, aux cadres retraités des CRS. Il comptait au 1<sup>er</sup> janvier 2023, 444 abonnés, du grade de Lieutenant à celui de Préfet, Honoraires.

*A ceux qui pourraient, légitimement, s'étonner que le « Réseau » ne concerne que les commissaires et officiers, des seules CRS de surcroît, il ne faut y voir aucun ostracisme, mais plutôt l'impossibilité, pour son créateur, de gérer des milliers d'abonnés parmi les anciens gradés, gardiens, personnels administratifs et techniques, car il s'occupe seul de la gestion des actuels membres.*

Le Réseau Internet des Vétérans CRS a pour **but essentiel de maintenir le contact entre ses « abonnés » d'une part, et avec les actifs d'autre part.** Les limites d'expression sont celles de la neutralité (philosophique, politique, religieuse ou tout autre). Les différends qui auraient pu opposer les uns et les autres durant leur vie administrative sont également proscrits entre les abonnés du réseau. Ce réseau, s'il a évidemment une structure informatique, ne dispose d'aucun bureau et donc n'est doté d'aucun président, secrétaire, ni même trésorier : il n'y a pas non plus de cotisation à acquitter pour en faire partie. Ce n'est ni une association ni une amicale. Dans le même ordre d'idées, la structure hiérarchique telle qu'elle a existé durant les carrières respectives n'y est pas prise en compte : le vouvoiement est cependant de rigueur entre camarades qui se côtoyaient de cette façon en activité, le tutoiement étant sinon la règle. **En bref, ce réseau est amical, convivial, solidaire et animé en permanence.** Pour s'inscrire, il faut renseigner un formulaire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/16NyMlp1gNpaatr9G9qtlJWgE-hcS47pAAvHl6FCr5cE/viewform>

Les nouveaux abonnés reçoivent très rapidement ensuite dans leur boîte mail, un « vade-mecum » dans lequel se trouvent un nombre important d'informations mais surtout tous les liens URL qui permettent de se familiariser avec les différentes rubriques de du site :

- **Archives** (stockage de la plupart des documents qui ont été envoyés durant les années précédentes).
- **Bibliothèque CRS** (ouvrages répertoriés traitant des CRS, des GMR, du MO, livres présentés en PDF, etc.).
- **Insignes** (tous les insignes en métal et la grande majorité des insignes en tissu depuis 1944).
- **Livret d'accueil** (avec le vade-mecum précité).
- **Musiques CRS** (les différentes musiques évoquant les CRS).
- **Photos privées** (les photos des promotions, du temps passé, des DP, des Compagnies...).
- **Vidéos privées** (les vidéos privées, les reportages privés ou publics sur les CRS).
- **Annuaire internet des Vétérans** (l'annuaire constamment tenu à jour de tous les abonnés). En consultant l'annuaire chacun peut communiquer avec les abonnés au réseau.

Régulièrement les abonnés reçoivent des « Niuzes » par courriels contenant des documents, liens URL, indication des nouveaux arrivants, ou avisant de l'intégration de nouveaux documents dans les dossiers énumérés supra. Chacun peut aussi, alimenter le réseau, en faisant parvenir des infos CRS susceptibles d'intéresser les abonnés. La sécurité des adresses mail et des informations fournies lors des inscriptions est complète ; tous les liens précisés aboutissent en effet à des adresses internet sécurisées en « https » et c'est le réseau qui va autoriser (ou interdire le cas échéant) les accès aux différents sites.

Pour des questions plus précises, merci de contacter directement le réseau à l'adresse suivante : [crs.les.anciens@gmail.com](mailto:crs.les.anciens@gmail.com)



## ACTIVITES DE LA SECTION ..... ILE-DE-FRANCE



La section Ile de France de l'A.N.R.P., a organisé le samedi 6 janvier, une visite du musée de la Préfecture de Police, situé dans l'hôtel de police des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. Cette visite a été suivie d'un repas dans un bistrot proche.

Nous étions 14 membres de l'A.N.R.P. à avoir répondu "présent" au rendez-vous fixé ce samedi à 10h45. A cette occasion, j'ai eu le très grand plaisir de faire connaissance et d'échanger avec nos adhérents qui avaient pu réserver cette matinée consacrée à une plus grande connaissance de la Police parisienne.

Pour cette découverte du musée, créé en 1909, nous avons bénéficié d'une visite guidée de très haut niveau. Notre guide conférencière, Melle Sarah, diplômée de l'école du Louvre a captivé, dès les premiers instants de la visite, l'attention de son auditoire. Pendant près de deux heures elle nous a retracé l'histoire de la Police parisienne du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours avec moult anecdotes plus intéressantes les unes que les autres. Saviez-vous que la Police parisienne n'a été armée qu'au début des années 1920 et avec un usage des armes extrêmement limité ? Nous avons pu avoir accès à plus de 2000 œuvres originales et hétéroclites.

Après les nourritures de l'esprit, les corps n'ont pas été oubliés. Au sortir de la visite, nous avons partagé, dans un bistrot à deux pas du musée, un repas confraternel et convivial au cours duquel nous avons fait plus ample connaissance et nous avons échangé, notamment, sur les attentes de nos adhérents relatives à l'A.N.R.P..

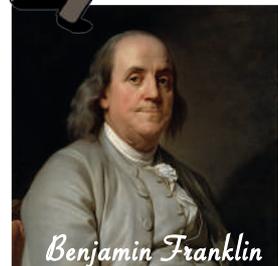
De ces échanges il est ressorti à l'unanimité, le désir de multiplier les rencontres entre les adhérents et de proposer, a minima tous les 4 mois, une activité d'intérêt général.

Dont acte, je vais tâcher d'être à la hauteur pour satisfaire nos adhérents.

*Pascal BENITEZ*  
Président de la Section Paris / IDF



**CITATION**



*Benjamin Franklin*

**SI TU VEUX RÉUSSIR,  
CONSULTE TA FEMME.**

Retrouvez tous les souvenirs de cette journée sur notre site internet [www.anrp.fr](http://www.anrp.fr) dans notre espace adhérent rubrique Albums photos.



M. Jean Louis MARTINEZ est entré dans l'armée à 19 ans et il y a fait une brillante carrière. Il a servi sur des théâtres militaires extérieurs où nos troupes se sont brillamment illustrées. Reconnu par ses pairs, M. Martinez a été, notamment, Président des Sous-Officiers, pour deux mandats, au 4<sup>ème</sup> Régiment de Dragons, qu'il a quitté, comme adjudant-chef, à l'issue de 37 années de bons et loyaux services.



## DES KMS POUR



# APAISSER LEURS MAUX

L'A.N.R.P. a décidé de soutenir une belle initiative intitulée « **DES KMS POUR APAISSER LEURS MAUX** » lancée par un militaire de carrière, M. Jean Louis Martinez, qui a décidé de parcourir la France à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024, pour collecter des fonds au bénéfice de trois associations qui soutiennent les blessés militaires, policiers et pompiers. Ce projet vise à la reconnaissance des blessés qui ont servi la France et qui ne sont pas toujours reconnus par leur institution. C'est un soutien inconditionnel à nos frères d'armes, qu'ils soient militaires, de loi ou du feu.

Ce projet « **DES KMS POUR APAISSER LEURS MAUX** » qui a muri pendant 10 années, vise également à mettre en avant médiatiquement ces femmes et hommes meurtris, afin que le pays sache qu'ils existent, qu'ils ont accompli leurs devoirs et que la France leur doit reconnaissance.

M. Martinez va parcourir près de 5000 kms. Les régions qu'il traversera seront dans l'ordre le Grand Est, les Hauts de France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelles Aquitaines, Occitanie, PACA, pour la région Parisienne il fera un stop à l'hôpital de Percy,

Pour le Grand Est le périple sera le suivant :  
Départ de **Colmar** le 1<sup>er</sup> mai et arrivée à Epinal le 4 ou 5 mai 2024  
**Epinal** le 4 ou 5 mai 2024 arrivée Nancy le 8 ou 9 mai 2024  
**Nancy** le 8 ou 9 mai 2024 arrivée Metz le 10 ou 11 mai 2024  
**Metz** le 10 ou 11 mai 2024 arrivée Verdun le 13 ou 14 mai 2024  
**Verdun** le 13 ou 14 mai 2024 arrivée Reims le 19 ou 20 mai 2024.

Au fur et à mesure de son périple, l'A.N.R.P. mettra en ligne son parcours et les villes traversées afin que **vous puissiez aller à sa rencontre et le soutenir**. Les entretiens avec les blessés pourront avoir lieu à tout moment sur le trajet et M. Martinez se tiendra à leur disposition car c'est pour eux qu'il fait cela.

Les 3 associations qui bénéficieront du reversement intégral des dons reçus sont :

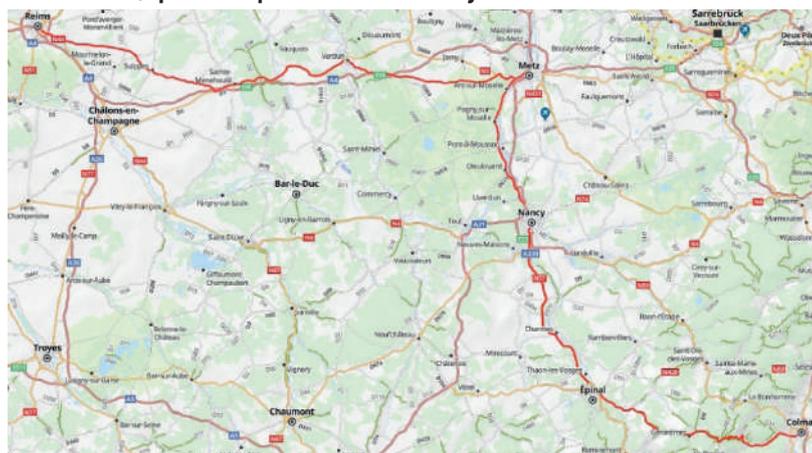
- « **Invaincus** » créée en 2017, qui est un réseau de solidarité entre militaires, policiers et pompiers.
- « **ASSOPOL** » qui accompagne les policiers, gendarmes, douaniers, en proie au burn-out et à une certaine forme de dépression.
- « **Breizh Thin Red Line** » qui œuvre dans le soutien des camarades pompiers blessés.

Comme publié dans le journal officiel du 30 janvier 2024, annonce N° 198.

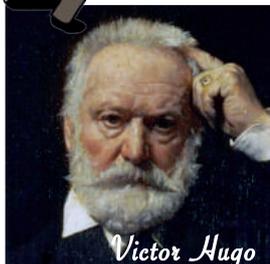
Une cagnotte au bénéfice des 3 associations sera ouverte la dernière semaine d'avril.



**A partir de ce moment l'A.N.R.P. vous informera de la performance de M. Martinez, que vous pouvez d'ores et déjà suivre sur Facebook**



**CITATION**



*Victor Hugo*

**C'EST PAR LA FRATERNITÉ  
QU'ON SAUVE LA LIBERTÉ.**





L'emblème des CRS est peint en 1974 par François d'Albignac.

La flamme symbolise la lumière qui guide la réflexion et l'action et l'éthique professionnelle des CRS.

C'est aussi le symbole sacré du souvenir.

Les feuilles d'acanthe reliées par un nœud, qui entourent la flamme, sont la représentation de l'ardeur et de la force alliées au courage.



## LES COMPAGNIES REPUBLICAINES DE SECURITE AUJOURD'HUI

Les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) ont été créées par le Général De Gaulle le 8 décembre 1944 à la suite de la dissolution des Groupes Mobiles de Réserves (GMR), qui avaient été mis en place par le régime de Vichy. Initialement, les CRS étaient cantonnées à un emploi régional, puis en 1947, elles deviennent des forces de réserve générale à vocation nationale.

Avant 2010, les CRS ne comptaient aucune femme. En 2018, presque 900 femmes travaillaient dans une CRS, soit un peu moins de 10% des effectifs. Cependant, la majorité des femmes présentes au sein des compagnies exerçaient dans les corps administratifs et techniques. Elles ont néanmoins le droit d'accéder, tout comme les hommes, aux métiers de terrain. En 2024, la DCCRS compte environ 13.500 femmes et hommes administratifs et actifs. Les services opérationnels comptent 4% de femmes.

En 2020, Mme Pascale Regnault-Dubois devient la première femme Directrice Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité.

### LES MISSIONS ACTUELLES DES CRS

#### La devise des CRS est « Servir ».

Placées, sauf circonstances exceptionnelles, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, les CRS sont des forces mobiles au service de l'État garant des libertés et du bon fonctionnement des institutions ; elles contribuent activement aux missions régaliennes de sécurité et doivent répondre à une obligation de disponibilité et de mobilité.

Les CRS sont en déplacement 200 à 220 jours par an en moyenne.

Elles ont le devoir de :

- Assurer le maintien et rétablissement de l'ordre ;
- Lutter contre l'insécurité routière et assurer la police des grands axes périurbains ;
- Participer au niveau 2 (intermédiaire) du schéma national d'intervention, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et extraire les victimes d'attentats ;
- Apporter son concours aux services de la police aux frontières (PAF) dans le contrôle de la circulation des personnes aux frontières terrestres, maritimes et aériennes ;
- Apporter son concours à la sécurité publique (DCSP) et à la préfecture de police (PP) en vue d'améliorer la sécurité des grandes agglomérations en assurant la protection des personnes et des édifices et en luttant contre les violences urbaines ;
- Concourir, en renfort du service de la protection (SDLP), aux missions d'escorte de protection des hautes personnalités et à la sécurité des résidences officielles en France et des ambassades françaises à l'étranger ;
- Surveiller et intervenir en portant secours aux victimes en montagne et sur le littoral ;
- Assurer des actions d'éducation routière dans le cadre de la formation des jeunes, le perfectionnement des adultes et la prévention de la délinquance.

Aujourd'hui, environ 35% de l'activité des unités sont consacrés au maintien de l'ordre.



### CITATION



Mme de Staël

LA RÉFLEXION  
HÉRITÉ  
DU TEMPS.

Les CRS sont organisés en :

- 7 directions zonales installées aux sièges des zones de défense ;
- 65 compagnies de service général (dites compagnies maintien de l'ordre) incluant les 4 CRS nouvelle génération ;
- 1 compagnie dédiée à la protection des personnalités (CRS n° 1) ;
- 9 compagnies autoroutières ;
- 6 unités motocyclistes zonales ;
- 2 compagnies de montagne (Alpes et Pyrénées) ;
- 5 centres de formation ;
- La musique de la police nationale.

## LES CRS NOUVELLE GENERATION

Annoncées dans la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI), de janvier 2023, quatre CRS nouvelle génération seront opérationnelles au printemps 2024.

C'est en novembre 2023, qu'ont été installées ces CRS nouvelle génération (NG) qui s'inspirent du modèle de la CRS 8, unité d'élite installée en juillet 2021 à Bièvres (Essonne).

Ces trois Compagnies Républicaines de Sécurité nouvelle génération, spécialisées dans les situations d'urgence et mobilisables très rapidement, ont été créées dans le sud, l'ouest et le centre-est de la France. Il s'agit de :

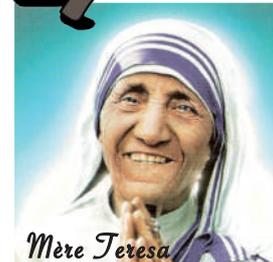
- La CRS 81, à Marseille ;
- La CRS 82 à Saint-Herblain ;
- La CRS 83 à Chassieu.

Une 4<sup>ème</sup> CRS NG sera installée au printemps à Montauban, la CRS 84.

Les effectifs de ces unités sont appelés à soutenir les forces locales lors de violences urbaines, de manifestations qui dégénèrent ou pour la sécurisation de grands événements. Mais elles peuvent aussi apporter leur concours aux opérations visant le trafic de drogues et prêter assistance pour renforcer les autres directions de la police nationale.

L'efficacité opérationnelle des CRS nouvelle génération est étroitement liée à la rapidité de leur mise en œuvre et aux délais d'intervention : elles sont disponibles 24h/24h, 7j/7 et déployables en temps réel chacune sur une zone définie du territoire. C'est l'état-major de la direction générale de la police nationale, en lien avec la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité, qui décide de leur déploiement.

**Les Compagnies Républicaines de Sécurité, unités hautement qualifiées et reconnues internationalement comme une référence (la Direction de la Coopération Internationale de Sécurité, ex SCTIP, fait souvent appel à elles pour promouvoir le modèle français) s'adaptent constamment aux situations, aux évolutions et aux demandes des autorités de l'Etat. Elles sont composées de femmes et d'hommes, très qualifiés, hautement motivés, qui souvent, sacrifient, en partie, leur vie de famille, pour remplir leurs missions, accomplir leur devoir. La Nation leur doit beaucoup. Gageons que leur 80<sup>ème</sup> anniversaire qui sera célébré cette année leur rendra les honneurs qu'elles méritent.**



LA PRÉVENANCE EST LE  
DÉBUT DE LA SAINTÉTÉ.



## PARTENARIAT ENTRE

# L'AMICALE POLICE ET PATRIMOINE (A.P.P.) ET

# L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE (A.N.R.P.)



**Amicale Police et Patrimoine**

2,7 K J'aime • 2,8 K followers

En savoir plus

J'aime

Rechercher



Le 8 mars, l'AMICALE POLICE ET PATRIMOINE, représentée par son président Lucien LADAUGE et Marc STRAVOPODIS président de l'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE, ont signé une convention de partenariat qui a pour principal objectif de créer des synergies entre les deux entités.

L'A.P.P., association loi de 1901 fondée en 2007 a pour vocation de favoriser les échanges entre ses membres et de préserver le patrimoine automobile et matériel utilisé autrefois par la Police Parisienne et l'ancienne Sûreté Nationale.

L'A.P.P. a pour ambition de réunir des passionnés par l'histoire de la Police. Elle recherche et récupère des véhicules, matériels, uniformes et autres objets emblématiques de la Police nationale, les restaure pour les présenter au public à l'occasion de manifestations, nationales ou internationales. Elle ambitionne aussi de recueillir les témoignages des anciens, afin d'en préserver la mémoire et procède à des recherches pour, à terme, créer une collection historique et tisser des liens entre les différents collectionneurs et associations.

La convention prévoit que les deux associations conviennent de :

- S'informer mutuellement des actions conduites et d'échanger toute information utile à l'entraide commune ou respective.
- S'associer, dans la mesure du possible, pour la réalisation de moments festifs conjoints et de s'inviter aux événements qu'elles organisent.
- Se faire bénéficier mutuellement de ses réseaux respectifs pour offrir le meilleur accompagnement à leurs adhérents.
- Faire connaître leur partenariat et valoriser leur collaboration sur leurs supports de communication respectifs.

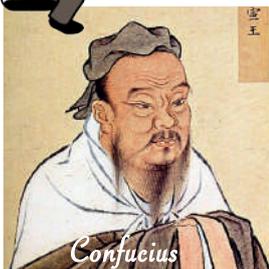
Pour plus d'information sur l'Amicale Police et Patrimoine :

[www.amicale-police-patrimoine.fr](http://www.amicale-police-patrimoine.fr)

Facebook



### CITATION



Confucius

LA JOIE EST EN TOUT ; IL FAUT SAVOIR L'EXTRAIRE.

# LES PENSIONS DE RETRAITE

## LE COMPTE N'Y EST PAS !

La règle de revalorisation annuelle des montants des retraites de base est inscrite dans le code de la sécurité sociale. Depuis 2018, l'indexation a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier.

Pour mémoire les pensions de retraite de base avaient été augmentées :

- En 2023 de 0,8 %
- En 2022 de 4 %
- En 2021, de 0,4 %
- En 2020, de 0,3 % pour les retraités dont la pension était supérieure à 2000 € bruts
- En 2019, de 1,0 %

**En 2024, les pensions civiles et militaires de retraite ont été revalorisées de 5,3 %.** Cette majoration a été basée sur l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, entre novembre 2022 à octobre 2023. Il s'agit donc d'un rattrapage. **Cette augmentation pourrait paraître, au premier abord, acceptable mais elle est insuffisante !**

Précisions que l'augmentation de 5,3 % concerne l'ensemble des pensions de base versées pour :

- Les salariés du privé (Cnav, Carsat et MSA) ;
- Les retraités de la fonction publique (SRE ou CNRACL ou FSPOEIE) ;
- Les indépendants (SSI) ;
- Les professionnels libéraux (CNAVPL) ;
- Les régimes spéciaux (SNCF, RATP, IEG).
- Les pensions de réversion de base ;
- L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, l'ex-minimum vieillesse) ;
- L'allocation de solidarité aux vieux travailleurs salariés, secours viager et allocation aux mères de famille ;
- L'allocation veuvage.

Seules les revalorisations des pensions de retraites de base sont décidées par le gouvernement. Les régimes de retraites complémentaires disposent, quant à eux, de leurs propres règles de revalorisation et ne sont pas intégrés à cette hausse. Certains retraités ont vu le montant de leur pension complémentaire Agirc-Arrco évoluer à la hausse ou à la baisse au mois de mars. Ce changement s'explique par l'actualisation des taux de prélèvements sociaux appliqués sur leur retraite. **Agirc-Arrco a augmenté de 4.61% des pensions complémentaires en 2024.** Pour rappel, comme les actifs, les retraités sont soumis à des prélèvements sociaux sur leurs pensions de retraite qui sont la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), la contribution de solidarité pour l'autonomie et la cotisation d'assurance maladie.



Selon les données publiées par l'Insee l'inflation s'est établie à :

- 4,9 % en 2023
- 5,2 % en 2022
- 1,6 % en 2021
- 0,5 % en 2020
- 1,1 % en 2019

Entre 2019 et 2023, **l'inflation** a donc progressée, selon l'Insee de **13,3%** alors que les pensions ont été revalorisées dans le même temps de 11,8%. Soit un déficit de 1,5% auquel on peut rapprocher, par exemple l'augmentation de 15% du tarif réglementé du gaz en 2023 et l'inflation du panier de la ménagère qui est de 16,8% entre mai 2022 et mai 2023.

**Décidemment le compte n'y est pas. Maintenir le pouvoir d'achat des retraités doit être une priorité pour le gouvernement car ils participent à l'essor économique de la Nation.**

Sources : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) et [ww.service-public.fr](http://ww.service-public.fr)



## COMMUNIQUES DE PRESSE

Retrouvez nos communiqués de  
presse sur notre site

[www.anrp.fr](http://www.anrp.fr)

et sur nos réseaux sociaux

 Facebook et  LinkedIn



## JO 2024. SOUTIEN AUX REVENDICATIONS DES POLICIERS 18/01/2024

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres de tous grades et de toutes les directions du ministère de l'Intérieur, soutient les revendications formulées par la grande majorité des syndicats policiers à l'occasion des prochains Jeux Olympiques.

En octobre 2023, le plan Vigipirate a été élevé, au niveau "Urgence attentat" ce qui a accru les servitudes de travail de l'ensemble de nos collègues.

Les Jeux Olympiques 2024, dans un contexte de menace terroriste marquée, contraignent l'administration à demander toujours plus aux effectifs, qui devront mettre leur vie de famille entre parenthèses et donner encore plus de leur personne pour assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire. Les contraintes imposées à nos collègues impacteront ainsi, directement, leur famille, victimes collatérales de ces mesures.

Bien sûr, les policiers assureront, comme toujours, les missions qui leur seront confiées, avec abnégation, mais cela mérite reconnaissance de la part de l'autorité publique, et la prise en compte des servitudes exceptionnelles qui pèseront sur les effectifs par des mesures à la hauteur de l'engagement des policiers.

L'A.N.R.P. demande expressément au ministre de l'Intérieur de répondre favorablement aux légitimes revendications des policiers et de tout mettre en œuvre pour que les agents de la force publique puissent accomplir leur devoir dans les meilleures conditions possibles.

## NOUS SOMMES AVEC LES POLICES MUNICIPALES 04/02/2024

Depuis la fin de l'année dernière, les Policiers municipaux se mobilisent et multiplient des actions revendicatives, légitimes, afin que les pouvoirs publics engagent une réforme profonde de leurs conditions de travail et de rémunération.

Ces fonctionnaires territoriaux assurent une Police de proximité appréciée des habitants. Ils prennent toute leur part à la sécurité de nos concitoyens, en complémentarité avec les Police et Gendarmerie nationales. Ils sont aujourd'hui très convoités par les communes qui peinent à recruter. Selon le centre national de la fonction publique territoriale il manquait, entre 2020 et 2026, 8000 Policiers municipaux. A ce jour, près de la moitié des postes serait encore non pourvue. Il faut craindre que cela ne s'améliore pas, si les conditions de travail des Policiers municipaux ne sont pas reconsidérées.

Il est primordial de valoriser l'engagement quotidien et reconnaître les risques encourus par les Policiers municipaux, régulièrement confrontés à des situations tendues et dangereuses dans le cadre de leurs missions.

L'Association Nationale des Retraités, Actifs et Amis de la Police, qui fédère des milliers de membres de tous grades de l'ensemble des forces de sécurité soutient les revendications exprimées par les Policiers municipaux. L'A.N.R.P. appelle les pouvoirs publics à entendre leurs attentes et prendre les mesures nécessaires pour qu'une plus grande sécurité soit offerte à nos concitoyens.

## TROP C'EST TROP !

05/02/2024

Les chiffres de la délinquance, et de la criminalité, de 2023, publiés récemment par le ministère de l'Intérieur, sont en augmentation sur quasiment tous les indicateurs par rapport à l'année précédente. A titre d'exemple, les 120 attaques au couteau recensées en moyenne chaque jour et les 80% d'augmentation des tentatives d'homicides en 10 ans, viennent apeurer chaque jour un peu plus, nos concitoyens.

L'insécurité progresse de façon alarmante malgré l'engagement exemplaire des forces de l'ordre, et des Policiers en particulier qui sont en première ligne.

Qui est responsable de cet état de fait ?

Les chiffres démontrent que nos collègues sont particulièrement visés et blessés en intervention. 15150 Policiers ont été blessés en 2023, soit plus de 40 par jour. Cela représente une augmentation de 4,1% par rapport à l'année 2022 alors que la courbe ne fait que monter depuis maintenant trois ans. L'an passé 9 Policiers sont morts en mission. Depuis 2010, nous déplorons 124 décès en service, dont 24% à la suite d'un homicide volontaire ou involontaire.

Ces morts pour la Nation, sont à rapprocher du nombre des suicides de Policiers qui renoncent, face à l'adversité. Au cours des 25 dernières années plus de 1100 Policiers ont mis fin à leurs jours, soit 44 suicides par an en moyenne (près de 4 par mois !). C'est un taux de suicide supérieur de près de 50 % à celui de la population française.

L'Association Nationale des Retraités, actifs et amis de la Police, qui fédère des milliers de membres, rappelle que la sécurité est la première des libertés. La résolution de l'insécurité dépend des pouvoirs publics donc la Police et la justice, doivent y prendre leur part, toute leur part.

L'A.N.R.P. appelle donc solennellement les autorités à une prise de conscience salvatrice et demande l'application de la Loi dans sa plus grande rigueur pour lutter plus efficacement contre la criminalité et la délinquance, notamment pour tous les faits d'atteintes aux forces de l'ordre.

## PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT

ÇA TOMBE BIEN...  
J'AI MAL  
PARTOUT !

CHAMPAGNE TASTET



## LE DOUBLEMENT DU RESTE A CHARGE, REND MALADE LES RETRAITES

26/02/2024

L'Association Nationale des Retraités, actifs et amis de la Police, qui fédère des milliers de membres, s'insurge contre le doublement du reste à charge pour les soins relatifs à la santé comme les actes effectués par les auxiliaires médicaux, les médicaments, et les transports sanitaires, par exemple.

Nous condamnons cette mesure qui prendra effet le 31 mars prochain, car elle vient frapper les malades et en premier lieu les retraités qui, biologiquement et statistiquement, sont les patients qui ont le plus besoin d'avoir recours aux services de santé. Elle grève encore plus leur pouvoir d'achat ; il est à craindre que certains patients renoncent aux soins, pour lesquels ils ont cotisé et cotisent encore.

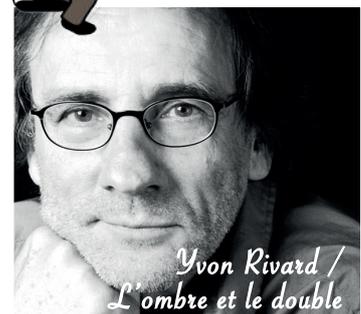
L'A.N.R.P. appelle solennellement les pouvoirs publics à ne pas se servir dans les poches des assurés sociaux et les invite à se donner les moyens de récupérer les 17 milliards d'euros, estimés, résultant de la fraude aux prestations sociales pour combler le trou de la sécurité sociale qui est évalué à 11 milliards d'euros pour 2024.



**CONTACT PRESSE**  
Pascal BENITEZ  
Chargé  
de communication  
01 45 32 34 81  
contact@anrp.fr



**CITATION**



Yvon Rivard /  
L'ombre et le double

TOUTE RÉPONSE EST  
AUSSI UNE QUESTION.

**LA MUTUELLE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (M.M.J.)  
ET**

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS,  
DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA POLICE (A.N.R.P.)**



L'A.N.R.P. désireuse d'apporter plus de services à ses adhérents, notamment dans le domaine de la santé, a signé, en février 2024, un contrat de partenariat avec la MMJ qui permettra à tous ses membres (Polices Nationale et Municipale, Actifs, Retraités et Amis) de souscrire une complémentaire santé de qualité, avec des avantages spécifiques.

Cette nouvelle offre de votre association présente un intérêt certain compte-tenu des récentes augmentations très sensibles du prix des mutuelles et du niveau des prestations offertes.

La MMJ protège, depuis 80 ans, les agents et magistrats du Ministère de la Justice et par extension, l'ensemble des personnels exerçant une mission de sécurité y compris les retraités et leur famille. Cette mutuelle est à but non lucratif et défend un modèle solidaire, équitable et engagé pour ses adhérents et leurs proches.

Les adhérents de l'A.N.R.P. bénéficieront lors de leur souscription à l'offre de lancement "LIBERTE" de 2 mois offerts sur leurs cotisations. Ils pourront même obtenir le remboursement de leur cotisation à notre association.

La MMJ favorise, notamment, l'accès aux acupuncteurs, chiropracteurs, diététiciens, ergothérapeutes, ostéopathes, homéopathes et étioopathes. Un ensemble de prestations et d'offres relatives aux loisirs et aux assurances sont aussi accessibles aux adhérents de la MMJ. Les nouveaux retraités peuvent être accompagnés et bénéficier d'un prêt jeunes retraités, si nécessaire.

**Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur le site internet : [www.mmj.fr](http://www.mmj.fr)**

**Ou demander une brochure au 01 44 76 68 68.**

La  et Vous

— **Comment choisir sa mutuelle ?** —



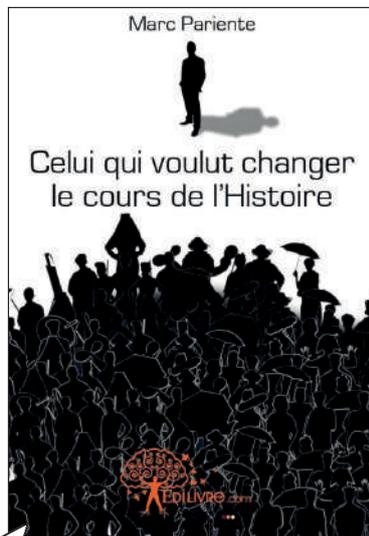


**L'A.N.R.P. souhaite porter un éclairage particulier sur l'un de nos collègues, commandant honoraire de la Police nationale, auteur talentueux et ainsi faire connaître ses publications éclectiques.**

Le commandant Marc Pariente a pris sa retraite en 2003.

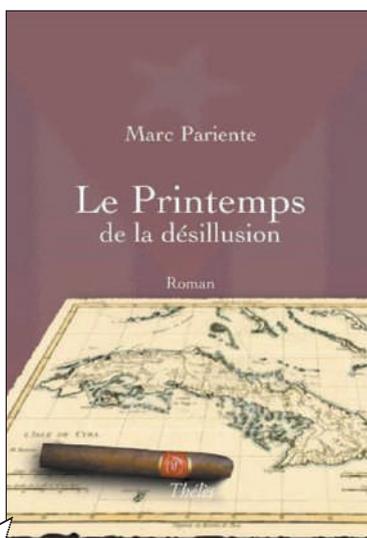
Cela lui a permis de trouver le temps nécessaire et le goût de l'écriture qu'il avait provisoirement délaissé durant son activité professionnelle.

Féru d'histoire et de culture générale, il a publié cinq ouvrages.

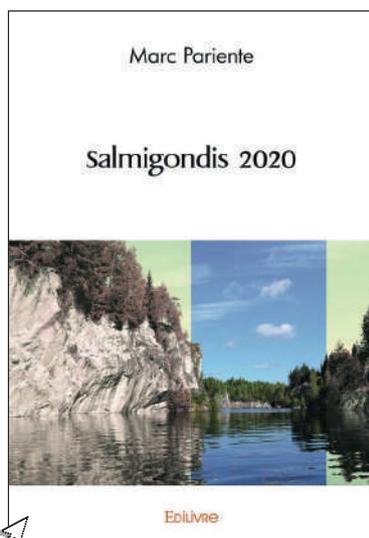


- En 2012 un second roman est publié aux Éditions Édilivre au titre illusoire, **Celui qui voulut changer le cours de l'Histoire**, relate le parcours d'un homme doté d'une jeunesse éternelle connaissant le passé qui tente de changer le cours de l'Histoire.

- En 2016 paraît son ouvrage **Fragments de vies** auprès d'Édilivre, un condensé de la vie d'êtres célèbres et de faits extraordinaires ayant marqué la mémoire collective.



- En 2007 son premier ouvrage, **le Printemps de la désillusion**, aux Éditions Thélès. Roman imprégné de faits réels dont la trame est l'aventure de deux jeunes étudiants français déçus de Mai 68, qui décident de se rendre à Cuba.

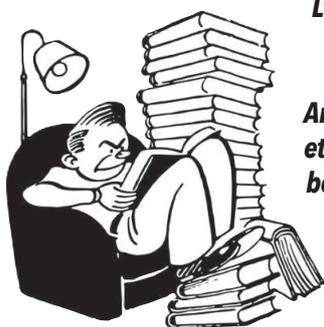


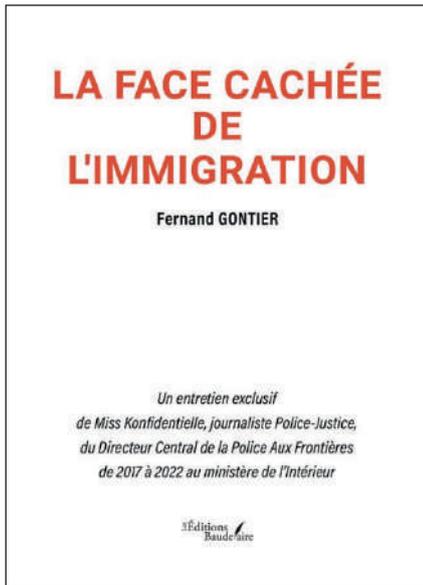
- En 2020 un ouvrage intimiste voit le jour intitulé **Salmigondis 2020** chez le même éditeur, ce récit nous fait cheminer et découvrir des architectures grandioses, des personnages de grande notoriété, des chemins pittoresques.



- En 2022 est publié son dernier essai **Les enjeux sociétaux et environnementaux, projection pour 2050** aux Éditions Vérone. C'est un cri d'alarme lancé à l'humanité pour éviter la destruction de notre planète, une injonction à la sauver avant qu'il ne soit trop tard. Un autre thème est développé dans cet essai « Les grands enjeux sociétaux » à prendre en compte dans les dix ans à venir.

**L'ensemble des ouvrages est disponible sur Amazon, à la FNAC et dans toutes les bonnes librairies. Pour les plus anciens, le site Amazon est à privilégier.**





*L'immigration est un sujet de société qui divise profondément l'opinion publique française, l'Europe et le monde. Au sein de ce sujet complexe mais incontournable, l'humain se trouve confronté aux idéaux politiques, aux méandres des administrations et aux trafiquants en tous genres.*

*Quelle est la situation en France et en Europe ? L'immigration est-elle un fléau, une nouvelle forme de guerre, un mal nécessaire, ou une chance ? Devons-nous avoir peur, ou devons-nous nous réjouir ? Les murs politiques, juridiques et physiques nous protègent-ils vraiment ?*

*La France est notre référence, mais est-elle véritablement un exemple ? Et si nous décidions non pas de faire mieux que les autres pays européens, mais de faire mieux ensemble dans un espace Schengen rénové, coordonné et harmonisé ? Concrètement, est-il déjà trop tard, ou bien est-il encore possible de construire un Schengen 2 ?*

Pour la première fois, un policier aux frontières aborde l'ensemble des sujets liés à l'immigration sur la base de son vécu professionnel tant sur le terrain - au plus près de la réalité des flux migratoires - qu'au niveau stratégique sous la direction des différents cabinets du ministre de l'Intérieur.

Journaliste police-justice, Miss Konfidentielle pose des questions sans détour à Fernand Gontier, de manière à obtenir des réponses claires et précises, et permettre de prendre de la hauteur à une époque où l'émotion supplante la raison.

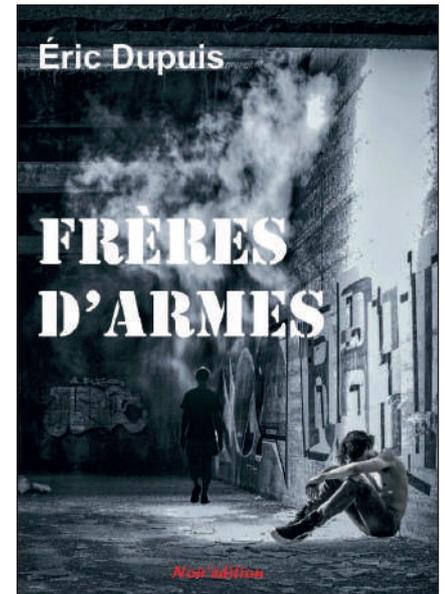


*Délais de jugement, illisibilité des procédures, vaine technocratie, hyperinflation normative, trop grande politisation, corporatisme, différence de traitement entre les victimes et les délinquants, perte de souveraineté... De nos jours, les critiques contre l'institution judiciaire ne manquent pas. De plus en plus violentes, elles délégitiment la justice et sapent assurément son autorité.*

*La justice en France semble en effet marcher à reculons?: plus on la réforme et moins elle progresse ! Mais c'est un fait : les citoyens n'acceptent plus ni sa lenteur, ni sa complexité, ni ses décisions incompréhensibles ou laxistes. La mise à sac récente du tribunal d'Aurillac ou l'incendie du tribunal de Nanterre constituent autant d'alertes à prendre très au sérieux.*

Pour Béatrice Brugère, sauver ce qui peut l'être de la justice en France ne se réglera pas de manière strictement budgétaire ou technique. La justice ne retrouvera sa vocation profonde qu'à la condition d'une complète refondation : protéger les plus faibles, sanctionner vraiment les délinquants, sauvegarder les libertés menacées, apprendre aussi à devenir plus accessible et plus humaine.

Au travers de ces pages, la magistrate nous donne malgré tout des raisons d'espérer et de se battre. Elle propose notamment, avec lucidité et courage, un changement de cap complet : pour que la justice reprenne toute sa place... mais rien que sa place.



*Contre toute attente, le major Stanek Zibanski se remet sur pieds, mais demeure fragile psychologiquement. Estimant qu'il n'est plus apte à détenir une arme, le ministère de l'intérieur songe à le radier de la Police Nationale.*

*Acculé, Zibanski accepte de retrouver le fils d'un haut fonctionnaire, voyant en cette mission, confiée par son ancien patron, l'opportunité de conserver sa plaque.*

*Avec le soutien de son amie Sophie, les deux enquêteurs vont rapidement se rendre compte de la complexité de leur affaire dite « officieuse », qui prendra une telle ampleur qu'elle les entraînera dans une longue traque sur l'ensemble du territoire national.*

Après 34 ans de police parisienne, le Major-instructeur Eric Dupuis a terminé sa carrière en tant que Chef de la BST, la Brigade Spécialisée de Terrain. Son polar nous plonge dans le quotidien des flics en uniforme, dur, âpre et sans concession.

Après «Flics» paru en 2020, «Frères d'armes» est lui aussi grandement inspiré de faits authentiques et de situations réelles. Il nous entraîne, une nouvelle fois, dans l'univers méconnu des gardiens de la paix, celui des «flicards».



**Erratum une erreur s'est glissée dans la revue n° 213, le résumé du livre correspondait au livre *Matricule de sang* du même auteur**



## **CELLULE** ..... **ÉCOUTE**

### **Policier National ou Municipal, Retraité ou Actif, Veuf de policier ou simplement Ami et Membre de l'A.N.R.P.,**

Conformément à nos statuts et à notre devise « **Solidarité et Bien-Être** », Nous sommes là pour défendre au quotidien vos intérêts moraux et matériels, vous soutenir face à vos difficultés.

Dans ce cadre et en toute confidentialité, vous pouvez faire appel à la « **Cellule d'écoute** » de l'A.N.R.P. :

- Vous y trouverez **une écoute bienveillante**, hors jugement,
- **Du soutien et des conseils** pour vous accompagner au mieux vers la résolution de vos problèmes, qu'ils soient d'ordre professionnels, personnels ou matériels.

*Il y a toujours une solution,  
Ne restez pas seul,  
rompez l'isolement,  
Acceptez la main tendue,*



**Pour être mis en relation avec la  
« Cellule écoute » de l'A.N.R.P.,  
Contacter le siège au 09 66 95 34 81**



## APPEL A TEMOIGNAGES ARCHIVES LOCALES

Policiers retraités ayant travaillé entre les années 1960 et les années 1990 en Loire-Atlantique et habitant aujourd'hui en région parisienne ou dans l'ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire)

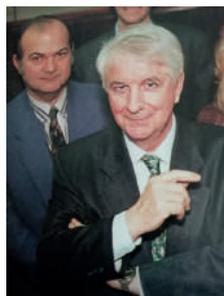
Mme Marie Cartier Enseignant-chercheur à l'université de Nantes, mène une recherche socio-historique sur les transformations du travail des policiers en brigade des années 1960 jusqu'aux années 1990 en Loire-Atlantique. Elle s'intéresse en particulier aux interventions relatives aux différends familiaux avec la volonté de les réinscrire dans l'ensemble du travail quotidien. Elle a pu consulter un certain nombre d'archives mais pour avoir une vue plus concrète et plus fine du travail ; les témoignages oraux des policiers de terrain sont nécessaires.

Il s'agit d'échanger à partir de questions de la chercheuse et des souvenirs de policiers pendant 1h à 2 heures. Mme Cartier se déplacera pour les entretiens. Les témoignages sont enregistrés et traités ensuite de manière anonyme.

**Si vous êtes intéressé pour donner votre témoignage, vous pouvez prendre contact téléphonique avec Mme Cartier au 06-25-45-03-47 (ne pas hésiter à laisser un message) ou adresser vos coordonnées (téléphone et adresse) par mail : [marie.cartier@univ-nantes.fr](mailto:marie.cartier@univ-nantes.fr) et la chercheuse vous contactera pour convenir d'un rendez-vous.**



## HOMMAGE A JACK THIOULON



### INSPECTEUR GENERAL DE LA POLICE NATIONNALE

*En me rendant sur le Net, j'ai appris par hasard, mais avec regret et tristesse le décès de Jack Thioulon, le 13 novembre 2023, à l'âge de 89 ans.*

*Lorsqu'il fut nommé Directeur de l'Agence pour la Lutte contre la Fraude à l'Assurance (Alfa), j'étais sur le point de quitter cette association reconnue d'utilité publique*

*Ce Haut-Fonctionnaire, Inspecteur Général Honoraire, m'a supplié de rester un an de plus, le temps de son installation. Finalement, nous avons fait équipe 10 ans.*

*Ce Directeur, d'origine provençale était doté d'un caractère jovial, très humble en dépit de ses fonctions antérieurement occupées au Ministère de l'intérieur, tout en sachant parfaitement jauger son personnel et autrui. C'était un véritable «manager»!*

*Lorsque j'ai décidé de quitter l'ALFA - vouée à une restructuration qui ne correspondait plus à mes idéaux et à mon statut de Chargé de Mission, détaché par le Ministre de l'intérieur - il a tout fait pour que je puisse réintégrer l'IGPN puis la «Mission Sécurité-Euro» sous l'autorité de Marcel Vinzerich, Contrôleur Général. Je n'oublierai jamais son aide précieuse.*

*Repose en paix Cher collègue, mon Ami, loin des tracas de la «Grande Maison» que tu aimais tant.*

Michel HALLARD

Commissaire Divisionnaire

Membre du Comité d'Honneur-Honoraire de l'A.N.R.P.

## Ces camarades nous ont quittés.



Au cours de ce trimestre, nous avons à déplorer le décès de plusieurs de nos adhérents :

#### Mesdames :

BARRAL Andrée  
d'AIX EN PROVENCE (13)  
Adhérente depuis le 13/10/1980

LAMANDE Marie Françoise  
de BREST (29)  
Adhérente depuis le 09/03/1992

PERRO Simone  
de LE TOUQUET PARIS PLAGES (62)  
Adhérente depuis le 12/12/1996

#### Monsieur

TOUJAS Raymond  
de TARBES (65)  
Adhérent depuis le 19/06/1979

*Les membres du Bureau  
national de l'A.N.R.P.,  
présentent aux familles  
dans la peine, leurs sincères  
condoléances*

# L'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police



## LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE D'ADHESIONS

Une association ne vit que par et pour ses membres, c'est la raison pour laquelle l'A.N.R.P. lance pour 2024, une grande campagne d'adhésions à l'attention des retraités des polices nationale et municipale mais aussi des actifs des forces de sécurité et des amis de la police. **L'A.N.R.P. est ouverte à tous les policiers actifs et retraités et leurs amis.**

L'A.N.R.P. est **intergénérationnelle**. Elle a la particularité de représenter tous les corps et toutes les directions des forces de sécurité. Les anciens sont en appui aux actifs. Nous sommes résolument au plus près de nos collègues de terrain pour les soutenir activement si nécessaire. L'A.N.R.P. est aussi **inter-sociétale** de par l'adhésion de centaines d'amis de la police qui veulent, par cet engagement, soutenir les forces de sécurité.

Nous sommes résolument ancrés dans notre temps et nous suivons avec une particulière attention les faits de société qui impactent les citoyens en général et les forces de sécurité en particulier. A chaque fois que nécessaire, l'A.N.R.P. réagit aux atteintes faites à nos collègues et à notre démocratie et agit pour le soutien aux policiers et aux retraités.

L'A.N.R.P. multiplie les partenariats pour offrir plus de prestations à ses adhérents. A titre d'exemple, notre président a signé une convention de partenariat avec la Mutuelle des Métiers de Justice et de sécurité (MMJ), qui permet à tous nos membres de bénéficier d'une complémentaire santé avantageuse. L'A.N.R.P. vient, aussi, de signer un partenariat avec l'Amicale de la Police Nationale (APN).

Afin de permettre à nos membres retraités, actifs de la police et amis de se rencontrer, d'échanger, de passer des moments agréables et divertissants, nous organisons des visites de musées, de lieux insolites, de découverte de certaines unités des forces de l'ordre, toujours suivis de sympathiques et délicieux déjeuners ou dîners.

L'A.N.R.P. étant d'intérêt général, ses adhérents ont droit au moment de leur déclaration annuelle des revenus, à une réduction d'impôt de 66% appliquée au montant de la cotisation annuelle de 45 €, soit 30 €. Il en résulte que le coût réel de la cotisation annuelle est ramené à 15 €.

Pour plus d'informations vous pouvez visiter notre site internet [www.anrp.fr](http://www.anrp.fr)



**Pour adhérer à l'A.N.R.P. en ligne :**  
**Complétez le formulaire de pré-adhésion directement**  
**sur notre site [www.anrp.fr/pre-adhesion](http://www.anrp.fr/pre-adhesion)**  
**ou Flashez le QR code**



# INFORMATIONS

# POLICE

**VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS**

*Bien être et solidarité\**

## REJOIGNEZ-NOUS

**Policiers nationaux  
et municipaux en activité  
Futurs et Jeunes retraités,  
Retraités et Membres amis**

**L'A.N.R.P.**  
EST OUVERTE À TOUS



### BULLETIN D'ADHESION

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Regrouper les retraités de la Police, les veuves et veufs de policiers retraités et en activité et leurs amis en vue de défendre leurs intérêts moraux et matériels.**

#### POUR LES POLICIERS ACTIFS, RETRAITÉS, VEVES ET VEVES

Date de mise à la retraite : \_\_\_\_\_

Dernière affectation : \_\_\_\_\_

Date de décès du conjoint : \_\_\_\_\_

#### POUR LES SYMPATHISANTS / MEMBRES AMIS

(facultatif) Profession/corporation : \_\_\_\_\_

Nom de la personne qui vous a parrainé : \_\_\_\_\_

**Bulletin à adresser :**

**A.N.R.P. - 26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS- avec le montant de la cotisation annuelle de : 45 euros**

**Règlement : par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.N.R.P.**

**par virement IBAN : FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC : CMCIFR2A**

*(merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)*

*\* La devise de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police*